



HAL
open science

Les Bretons, des ” nègres blancs ” ?

Ronan Le Coadic

► **To cite this version:**

Ronan Le Coadic. Les Bretons, des ” nègres blancs ”?. Ronan Le Coadic. De la domination à la reconnaissance: Antilles, Afrique et Bretagne, Presses universitaires de Rennes, pp.349-366, 2013. hal-00879629

HAL Id: hal-00879629

<https://hal.science/hal-00879629v1>

Submitted on 4 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Bretons, des « nègres blancs » ?

RONAN LE COADIC

Le Breton, « c'est le nègre de la France », écrivait en 1903 le poète polémiste Laurent Tailhade dans un numéro de la revue satirique *L'Assiette au Beurre* entièrement consacré au « peuple noir », c'est-à-dire aux Bretons¹. Peut-on, pour autant, parler de « nègres blancs » à propos des Bretons comme on a parlé de *white niggers* aux États-Unis ?

Les travaux de sciences sociales menés depuis une trentaine d'années dans les pays anglo-saxons sur *lawhiteness* (l'identité « blanche ») soulignent que celle-ci ne constitue pas davantage une donnée naturelle que l'identité « noire » mais qu'il s'agit, au contraire, d'une construction idéologique liée au statut social, qui permet de justifier la discrimination de ceux qui sont considérés comme non-Blancs².

¹TAILHADE L. et TORENT, « Le peuple noir : la Bretagne », *L'Assiette au beurre*, 3 octobre 1903, n° 131, p. 2201-2216.

²Cf., notamment, ROEDIGER D.R., *The Wages of Whiteness: Race and the Making of the American Working Class*, London, Verso Books, 1991 ; MORRISON T., *Jouer dans le noir: blancheur et imagination littéraire*, traduit par Pierre ALIEN, Paris, C. Bourgois, 1993 ; IGNATIEV N., *How the Irish became white*, New York london, Routledge, 1995 ; ROGIN M.P., *Blackface, white noise: Jewish immigrants in the Hollywood melting pot*, Berkeley Los Angeles London, University of California press, 1996 ; BERNARDI D., *The Birth of Whiteness: Race and the Emergence of U.S. Cinema*, Rutgers University Press, 1996 ; DYER R., *White*, London New York, Routledge, 1997 ; LAZARRE J., *Beyond the Whiteness of Whiteness: Memoir of a White Mother of Black Sons*, Duke University Press, 1997 ; BABB V.M., *Whiteness visible: the meaning of whiteness in American literature and culture*, New York, New York university press, 1998 ; JACOBSON M.F., *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*, New edition., Harvard University Press, 1999 ; HOLLINGER D.A., *Postethnic America: beyond multiculturalism*, 10th anniversary ed., revised and updated., New York, BasicBooks, 2000.

Les catégories fondées sur des caractéristiques phénotypiques sont arbitraires et c'est ainsi que, dans un processus de hiérarchisation sociale, les Irlandais émigrés aux États-Unis ont pu, au XIX^e siècle, être assimilés aux Noirs.

Venant d'une île où ils étaient colonisés et considérés comme la plus basse catégorie de l'humanité, les Irlandais qui migrèrent aux États-Unis, cantonnés dans les premiers temps de leur installation aux mêmes quartiers que les Noirs — avec lesquels ils semblent s'être d'abord bien entendus, avoir noué divers échanges et conclu des mariages mixtes —, se sont aperçus qu'ils ne pourraient progresser dans l'échelle sociale qu'en se détachant complètement des Noirs : pour devenir pleinement *white*, il leur fallait donc traiter les Noirs avec plus de brutalité encore que ne le faisaient les natifs¹.

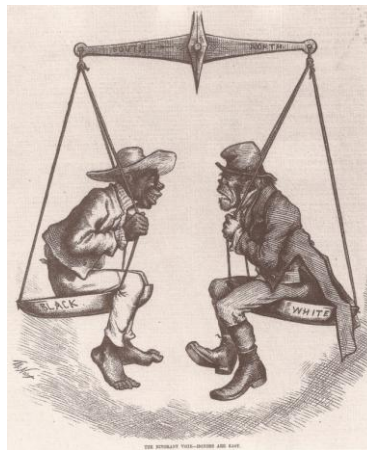


Figure 1 : Le Noir et l'Irlandais
Harper's Weekly, 1876

Les Bretons ont-ils vécu une histoire quelque peu comparable à celle des *white niggers* ? Cette piste de recherche nous a été suggérée par Pap Ndiaye, spécialiste de la condition noire aux États-Unis et bon connaisseur de la Bretagne. Nous la suivrons avec prudence, tant les destins des Noirs, des Irlandais et des Bretons paraissent, de prime abord, incomparables.

Nous chercherons d'éventuels éléments de rapprochement entre ces peuples si différents en examinant successivement quelques éléments d'histoire sociale (« une misère noire »), de représentations sociales (« les ténèbres ») et de stratégie identitaire (« montrer patte blanche »).

Une misère noire

Paupérisation

La Bretagne connaît au XIX^e siècle un « effondrement économique quasi-généralisé »². Son économie maritime est, en effet, totalement désorganisée par les guerres menées contre l'Angleterre de 1793 à 1815 et son industrie se trouve en situation critique :

Les industries maintenant mortes de l'Armorique continentale ont été resserrées et finalement étouffées dans d'étroites bandelettes qu'imposaient les lois physiques et l'état social du pays, et les industries qui vivent ou plutôt qui végètent de nos jours n'ont pu secouer la même sujétion, à la réserve de celles que l'État français a importées[...]. La grande industrie a avorté dans l'œuf malgré ses

¹IGNATIEV N., *How the Irish became white*, op. cit.

²CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons : Tome 2, Des Lumières au XXI^e siècle*, Seuil, 2005, p. 225.

appels à la main-d'œuvre étrangère, et la petite industrie ne tient qu'un rang bien modeste dans le pays demeuré presque exclusivement rural¹.

Reste l'agriculture, qui s'est nettement développée mais dont les progrès « apparaissent très relatifs si on les compare avec ceux d'autres régions au même moment »². Est-ce suffisant pour nourrir une population en plein essor ?

La Bretagne du XIX^e et du début du XX^e siècle est, en effet, prolifique : son taux de fécondité est régulièrement supérieur à la moyenne nationale : il atteint 27 ‰ dans les années 1880-1890, contre une moyenne française de 23 ‰, et 23,6 ‰ en 1911, contre une moyenne française de 19 ‰. Sur la période qui va de 1872 à 1911, l'excédent des naissances sur les décès est de 657 000 et, globalement, sur l'ensemble du siècle, la population bretonne augmente d'un million d'habitants. Il en résulte une forte densité de peuplement : elle monte à 81 habitants au kilomètre carré en Bretagne en 1846, contre 67 habitants au kilomètre carré pour la moyenne française³. Afin de tenter de subvenir à leurs besoins, les Bretons défrichent massivement et multiplient les créations de petites exploitations agricoles dont le rendement est faible et qui offrent, par conséquent, des revenus fort modestes.

Fragilisation de l'économie et pression démographique combinées entraînent la montée de l'indigence et de la mendicité, sur lesquelles les témoignages abondent. En 1814, écrit Arsène Bienvenue, « on voyait encore des malheureux, par bandes de trois à quatre mille », dont quelques-uns « succombaient et tombaient morts de faim sur les routes »⁴. En 1816, une disette amène « la moitié des populations de l'Arrée » à partir :

On les voyait descendre par centaines le long des montagnes, puis déborder dans nos campagnes et nos villes ; hommes, femmes, enfants, tous pâles de faim et chantant, d'une voix lugubre, les plaintes de la Cornouaille. Cette irruption d'hommes à besace et à chapelets fut quelque chose d'impossible à dépeindre, c'était à faire dresser les cheveux et à mouiller les yeux de pitié⁵.

« Dès que vous arrivez quelque part, les mendiants se ruent sur vous et s'y cramponnent avec l'obstination de la faim », écrit Flaubert en 1847⁶. Certes, on est très loin de la Grande Famine irlandaise ; néanmoins, on comprend que l'appauvrissement de la péninsule ait pu pousser une partie de la population bretonne à émigrer.

Émigration

L'émigration irlandaise au XIX^e siècle a été exceptionnellement massive : de 1815 à la Grande Famine, en effet, près d'un million d'Irlandais quittent leur île pour se rendre en Amérique du Nord⁷ puis, dans la décade 1845-1855, ils sont 1 800 000 à entreprendre cette migration⁸. L'émigration bretonne n'a jamais atteint

¹VALLAUX C., *La Basse-Bretagne: étude de géographie humaine*, Genève Paris, Slatkine, 1980, p. 192.

²MONNIERJ.-J. et CASSARD J.-C. (dir.), *Toute l'histoire de Bretagne: des origines à la fin du XX^e siècle*, 2^e éd. rev. et corr., Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 446.

³*Ibid.*, p. 451-464.

⁴BIENVENUE A., *Mémoires inédits*, B. Fol, 104, cité par DURAND R., *Le département des Côtes du Nord sous le Consulat et l'Empire : essai d'histoire administrative*, Paris, F. Alcan, 1926, vol.2, p. 252.

⁵SOUVESTRE É., *Les Derniers Bretons*, Paris, Michel-Lévy frères, 1854, vol. 2, p. 42.

⁶FLAUBERT G., *Voyage en Bretagne: par les champs et par les grèves*, [1^{er}éd.1885], Bruxelles Evry, Ed. Complexe, 1989, p. 199.

⁷IGNATIEV N., *How the Irish became white*, *op. cit.*, p. 45.

⁸*Ibid.*, p. 46.

une telle ampleur ; elle a, toutefois, été importante : 116 000 départs de 1851 à 1872, 126 000 de 1872 à 1891 et 210 000 de 1891 à 1911¹. Au point que certains contemporains n'hésitent pas à établir une comparaison : « des familles entières de la Basse-Bretagne, cette Irlande française, chaque année, arrivent à Nantes par bandes nombreuses »². En 1911, ce sont donc environ 450 000 Bretons qui, pour la plupart sans qualification professionnelle, vivent hors de Bretagne, dont près de la moitié en région parisienne³. Ce qui surprend, cependant, c'est le caractère tardif de leur migration.

Comment comprendre, en effet, qu'à l'époque où la misère frappe le plus rudement la Bretagne, l'émigration soit insignifiante (8 000 départs de 1831 à 1851) et qu'elle ne prenne son caractère massif qu'en fin de siècle ? Plusieurs hypothèses ont été avancées : le rôle de l'agriculture de bocage, qui utilise les hommes plus que les machines, le cadre paroissial, qui « s'oppose à l'individualisme », la tendance des prêtres à freiner l'immigration, et la faible francisation⁴. À ces hypothèses convaincantes, on peut en ajouter deux : le désenclavement tardif de la Bretagne — ce n'est qu'en 1865 que le train atteint Brest — et le fait que, comme en Irlande, ce ne sont pas les plus miséreux qui peuvent migrer : « L'émigration était nécessairement réservée à la classe qui se trouvait immédiatement au-dessus des pauvres travailleurs, lesquels ne pouvaient pas réunir l'argent nécessaire pour payer leur passage »⁵. À la différence du cas irlandais, cependant, les migrations bretonnes furent essentiellement françaises.

Contrairement aux Irlandais, la majorité des Bretons qui migrent ne changent ni de continent ni même d'État : ils demeurent en France. Certes, beaucoup également migrent en Amérique⁶ mais ce phénomène est minoritaire, il se développe surtout à partir du début du XX^e siècle et se maintient toujours dans des proportions infiniment inférieures à celles des migrations irlandaises. C'est que la France, avec seulement 70 habitants au kilomètre carré en 1911, a besoin de main-d'œuvre, contrairement à la Grande-Bretagne (163 habitants au kilomètre carré) ou à l'Allemagne (220 habitants au kilomètre carré). La plupart des Bretons émigrés, qu'ils vivent en région parisienne en Aquitaine ou ailleurs en France, même s'ils se sentent « dépayés », ne sont donc pas des étrangers. Ce point constitue une différence essentielle avec la masse des migrants irlandais. Il n'empêche, cependant, que les Bretons émigrés ont eux aussi souffert.

Souffrances

Les témoignages abondent sur les pénibles conditions de travail des Bretons à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle : « C'est au Breton que l'on donne les travaux

¹MONNIER J.-J. et CASSARD J.-C. (dir.), *Toute l'histoire de Bretagne*, op. cit., p. 455.

²DERIMAS (Docteur), *Annales de la société académique de Nantes*, 1849, cité dans *Ibid.*, p. 453.

³*Ibid.*, p. 455.

⁴ELEGOET L. et M.-T. CLOITRE, « Les circonstances socio-économiques de l'émigration bretonne aux XIX^e et XX^e siècles », Lesneven, Musée du Léon, 1999.

⁵IGNATIEV N., *How the Irish became white*, op. cit., p. 45.

⁶De 1880 à 1970, 610 000 Bretons auraient migré vers l'Amérique (États-Unis, Canada et Argentine), selon JOUAS J., *Ces Bretons d'Amérique du Nord*, Rennes, Éd. « Ouest-France », 2005, p. 6.

dont personne ne veut[...]. C'est vraiment le paria de Paris¹ ! », écrit un témoin en 1898. La plupart des Bretons n'étant, en effet, pas qualifiés, ils sont « employés aux travaux les plus répugnants ou les plus durs », écrit un autre témoin en 1908 : « les terrassements, les vidanges, les égouts, le balayage des rues, l'enlèvement des ordures »². « On pourrait dire », écrit un troisième en 1913, « que les Bretons se sont fait une spécialité, un peu partout, d'accepter les besognes les plus méprisées³. » Il arrive qu'ils soient traités comme des marchandises : « ... les usines continuaient à commander des “wagons de Bretons”, véritables bêtes de somme, capables vraiment de fournir un travail de cheval⁴. » Parfois, « il leur faut défiler devant des personnes inconnues, où l'on détaille qualités et défauts, comme pour les esclaves, jadis, sur les marchés de Rome, où leur timidité, leur ignorance du français les font soupçonner souvent d'inintelligence »⁵. Enfin, ils sont quelquefois méprisés : « Les maîtres ne nous témoignent aucune cordialité et nous considèrent comme des esclaves », écrit une bonne bretonne⁶. À ces difficiles conditions de travail s'ajoute un mode de vie précaire.

Un médecin décrit, en 1900, les conditions de vie des Bretons de Paris en ces termes :

Les émigrés bretons, le plus souvent viennent à Paris isolément, célibataires ; mais parfois aussi des familles entières émigrent en bloc, de ces familles nombreuses dont les campagnes pauvres ont pour ainsi dire le monopole[...]. Si on cherche à voir les immigrés bretons chez eux, comme nous l'avons fait maintes fois, on les rencontre le plus souvent à cinq ou six dans une seule, deux ou trois pièces au plus et quelles pièces ! Des réduits sans air, sans lumière, donnant parfois sur des corridors, en général sur des cours ridiculement étroites, ne permettant la vue — et en se penchant fortement — que de quelques mètres carrés de ciel, à peine plus larges que les cheminées au pays breton.⁷

Ces Bretons émigrés, pourtant citoyens français, sont en outre parfois perçus comme des étrangers.

« Quand j'allais chercher mon lait, le soir, je n'étais pas rassurée », peut-on lire dans *Nouvelle, un village français* : « ce n'était pas des Français que j'avais peur, mais des Bretons »⁸. Ultérieurement, le sociologue Paul-Henry Chombart de Lauwe associe les Bretons aux « groupes ethniques » chinois et nord-africain⁹. La romancière Claire Etcherelli les agrège aux autres immigrés : « au milieu des Bretons, des Algériens, des Polonais exilés, ou des Espagnols, je vais trouver le

¹RIVALIN, R. P. *Congrès des associations ouvrières à Saint-Brieuc*, page 211, cité dans GAUTIER É., *L'Émigration bretonne : où vont les Bretons émigrants, leurs conditions de vie*, Bulletin de l'entraide bretonne de la région parisienne, 1953, p. 166.

²EUZEN (Abbé), *La Paroisse bretonne*, février 1908, cité dans *Ibid.*, p. 169.

³DESSPORTES Joseph, *Essai démographique sur le département des Côtes-du-Nord*, Arras, 1913, cité dans *Ibid.*, p. 183.

⁴*Ibid.*, p. 167.

⁵CADIC (Abbé François), *L'Émigration bretonne vers Paris*, Aurillac, 1901, cité dans *Ibid.*, p. 168.

⁶Témoignage d'une bonne, *La Paroisse bretonne*, septembre 1904.

⁷Docteur Trégoat, *L'Immigration bretonne à Paris*, Paris, 1900. (Cité dans Élie Gautier, *L'Émigration bretonne*, pages 178 à 180).

⁸BERNOT L. et R. BLANCARD, *Nouvelle : un village français...*, Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, 1953, p. 365.

⁹CHOMBART DE LAUWE P.-H., *Paul-Henry Chombart de Lauwe. Paris, essais de sociologie, 1952-1964*, Paris, Éditions ouvrières, 1965, p. 51-52.

contact avec la seule réalité en mouvement »¹, de même que Gérard Mordillat, qui conte les « histoires d'exils de Bretons, d'Espagnols, d'Italiens, d'Algériens et de gamins habillés "pareils"... »². Des témoignages collectés dans les années 1970 par les sociologues Patrick Prado et Guy Barbichon vont dans le même sens : « Les Bretons, ils sont considérés par certaines personnes comme des étrangers », témoigne une Bretonne immigrée : « pour un logement à la ville de P. on m'a dit : "tout étranger qui vient, il lui faut deux ans de présence pour avoir droit à un logement". J'ai dit : "mince, des Bretons, étrangers en France !" »³. « J'ai discuté avec des Parisiens » témoigne un autre. « Ils disent : "Oh oui, toi l'Breton, tu ferais mieux d'être dans ton pays là-bas" »⁴. Voilà qui nous amène aux représentations sociales des Bretons.

Dans les ténèbres

Hors de la civilisation

« Le Nègre est l'homme de la nature », écrivait Senghor⁵. Il en va de même du Breton, dont la communion avec la nature est telle que son corps en est le produit : « La nature pierreuse du terrain, la qualité des eaux presque universellement ferrugineuses, l'aspérité du climat exposé aux tempêtes, aux vents pluvieux de la Manche et de l'océan, l'ensemble de ces causes concourt à composer le physique du Breton, de molécules extrêmement dures⁶. » Le Breton est à l'image de son environnement, explique Michelet : « La nature est atroce, l'homme est atroce, ils semblent faits pour s'entendre⁷. » « En lui », écrit Balzac avec son sens de la formule, « le granit breton s'était fait homme »⁸. Plus largement, en Bretagne, « on est frappé de la ressemblance évidente entre les hommes, le sol et les animaux⁹. » Sans doute est-ce pourquoi, aujourd'hui encore, 93 % des Franciliens pensent que les Bretons sont « naturels »¹⁰ ? Toujours est-il que cette nature paraît sombre.

De même, en effet, que, selon Hegel, l'Afrique « aussi loin que remonte l'histoire, est restée fermée », continent « enveloppé dans la couleur noire de la nuit » en raison de « sa nature tropicale » et de « sa constitution géographique »¹¹, de même, la Bretagne est volontiers représentée au XIX^e siècle comme un pays fermé et obscur, replié sur lui-même et couvert de forêts. Hugo affirme que la Bretagne a

¹ ETCHERELLI C., *Elise ou la vraie vie*, Paris, les Lettres nouvelles, Denoël, 1967.

² MORDILLAT G. et F. JACQUET, *Douce banlieue*, Paris, Éd. de l'Atelier & Éd. Ouvrières, 2005, p. 4 de couverture.

³ PRADO P. et G. BARBICHON, *Vivre sa ville: migrants bretons et champ urbain*, Paris, Centre d'ethnologie française, CNRS-DGRST, 1978, p. 94-95.

⁴ *Ibid.*

⁵ SENGHOR L.S., *Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, coll. « Liberté », n° 1, 1964, p. 202.

⁶ BAUDOUIN DE MAISON-BLANCHE J.-M., « Recherches sur l'Armorique, les Armoriciens anciens et modernes », *M. A. Celt.*, 1809, IV, p. 353.

⁷ MICHELET J., *Histoire de France*, Paris, Marpon & Flammarion, 1879, p. 85.

⁸ À propos du baron de Guénic. BALZAC H. de, *Beatrix*, [1^e éd. 1839], www.ebooksgratuits.com/pdf/balzac_21_beatrix.pdf, p. 39.

⁹ GENIAUX C., *La Bretagne vivante*, 2^e éd., Paris, H. Champion, 1912, p. 335.

¹⁰ IFOP, « Les Bretons vus de Paris », *Dimanche Ouest-France*, septembre 2007, p. 1-19.

¹¹ HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire: introduction à la philosophie de l'histoire*, traduit par Kostas PAPAIOANNOU, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1965.

pour figure « le bois. La forêt est barbare »¹ et Balzac évoque les « immenses forêts primordiales » de Bretagne² où « la civilisation moderne s'effraie de pénétrer ». Cette obscurité bretonne est plus encore morale que physique, révélant une vaine résistance à la lumineuse civilisation française : « ce pays [la Bretagne] ressemble à un charbon glacé qui resterait obscur et noir au sein d'un brillant foyer [la France] »³. Il faut donc « percer cette broussaille de toutes les flèches de la lumière à la fois », explique Hugo⁴. Ainsi les Bretons pourront-ils sortir de leur condition, proche de l'animalité.

La réduction des Noirs à l'animalité est très fréquente, ne serait-ce que chez Voltaire, qui les associe à des singes⁵. On retrouve le procédé aux Etats-Unis à propos des Irlandais (cf. l'image simiesque de l'Irlandais, en introduction). Quant aux Bretons, on pourrait les confondre « avec les animaux dont les dépouilles leur servaient de vêtements »⁶, explique Balzac. Leur animalité inspire des métaphores variées : Balzac dépeint un Breton dont les traits « appartenaient moins à notre belle race caucasienne qu'au genre des herbivores »⁷, Michelet évoque des « loups »⁸, Loudun parle de leurs « crinières de bêtes fauves »⁹ et Hugo décrit des « jaguars ayant des mœurs de taupes »¹⁰. Toutefois, par delà cette diversité métaphorique, l'animal auquel on identifie le plus volontiers les Bretons est le porc¹¹ : « le fait est que les Bretons ne comprennent rien à la Bretagne », écrivait Victor Hugo. « Quelle perle et quels pourceaux¹² ! » Des pourceaux sur lesquels le temps n'a pas de prise.

Hors du temps

Si Tailhade traite les Bretons de « nègre[s] de la France », c'est en raison de leur superstition (ou de leur religiosité). « Il n'est point de pays » écrit en effet Cambry, « même en Afrique, où l'homme soit plus superstitieux qu'il ne l'est en Bretagne »¹³. Ce trait caractérise également les Irlandais : « La cathédrale de Sainte-Marie, fréquentée par les Irlandais, ressemblait davantage à l'une de nos églises catholiques étouffantes de Boston ou New York, où l'intelligence est inversement proportionnelle au nombre de visages¹⁴. » Comme pour les Irlandais, la religiosité bretonne s'interprète parfois en termes d'arriération : « le paysan breton », explique Hugo, « [est ce sauvage] vénérant sa charrue d'abord, sa grand-mère ensuite,

¹HUGO V., *Quatrevingt-treize*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1979, p. 248.

²BALZAC H. de, *Les Chouans*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 84, 1972, p. 39.

³*Ibid.*, p. 40.

⁴HUGO V., *Quatrevingt-treize*, *op. cit.*, p. 251.

⁵VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'Histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII.*, Paris, Garnier frères, 1963, p. 6.

⁶BALZAC H. de, *Les Chouans*, *op. cit.*, p. 22.

⁷*Ibid.*, p. 34.

⁸MICHELET J., *Histoire de France*, *op. cit.*, p. 85.

⁹LOUDUN-BALLEYGUIER E., *La Bretagne, paysages et récits*, Paris, P. Brunet, 1861, p. 29.

¹⁰HUGO V., *Quatrevingt-treize*, *op. cit.*, p. 236.

¹¹LECOADIC R., « Le fruit défendu: force de l'identité culturelle Bretonne et faiblesse de son expression politique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2001, vol. 111, p. 320-323.

¹²Lettre de Victor Hugo à Louis Boulanger, citée dans BALCOU J. et Y. LEGALLO (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, vol. 3/2, p. 13.

¹³CAMBRY J., *Voyage dans le Finistère*, Nouv. éd., Brest, J.-B. Lefournier, 1836, p. 39.

¹⁴JACOBSON M.F., *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*, *op. cit.*, p. 41.

croyant à la sainte Vierge et à la Dame blanche, dévot à l'autel et aussi à la haute pierre mystérieuse debout au milieu de la lande »¹. Les Bretons conserveraient ainsi des croyances et pratiques ancestrales par une sorte d'obstination routinière qui les écarte du progrès de la civilisation.

L'Afrique est « toujours telle », selon Hegel². « Il ne peut y avoir d'histoire proprement dite » en ce « pays de l'enfance », un propos repris en 2007 par le président de la République française :

Le drame de l'Afrique, c'est que l'Homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès³.

Le parallèle avec la représentation de la Bretagne au XIX^e siècle est frappant. Balzac y déplore, en effet :

... l'immobilité d'une population vouée aux pratiques d'une immémoriale routine. Ce malheur s'explique assez par la nature d'un sol [...] ; puis, par l'esprit d'une population ignorante, livrée à des préjugés dont les dangers seront accusés par les détails de cette histoire, et qui ne veut pas de notre moderne agriculture⁴.

La grande différence entre « l'Homme africain » et la Bretagne, cependant, est que le premier est trop jeune (il vit encore au « pays de l'enfance ») quand la seconde est trop vieille : c'est « une vieille rebelle »⁵ qui a fait son temps⁶ mais ne parvient pas à en prendre conscience.

Hegel considérait que le degré de conscience des Noirs était insuffisant : « ce qui caractérise en effet les nègres, c'est précisément que leur conscience n'est pas parvenue à la contemplation d'une quelconque objectivité solide, comme par exemple Dieu, la loi... »⁷. Quant aux Bretons, s'ils ne réussissent pas à prendre conscience de l'intérêt de la civilisation que la France leur offre, c'est en raison de leur entêtement⁸, qui les rend aveugles et sourds : « on se demande si cet aveugle pouvait accepter cette clarté »⁹ écrit Hugo, pour qui « toutes les fois que le centre, Paris, donne une impulsion, que cette impulsion vienne de la royauté ou de la république, qu'elle soit dans le sens du despotisme ou dans le sens de la liberté, c'est une nouveauté et la Bretagne se hérisse. Laissez-nous tranquilles. Qu'est-ce qu'on

¹HUGO V., *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 233.

²HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire*, op. cit.

³SARKOZY N., *Discours à l'Université de Dakar*, http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2007/discours-a-l-universite-de-dakar.8264.html?search=Dakar&xtmc=dakar_2007&xcr=1, consulté le 16 mai 2012.

⁴BALZAC H. de, *Les Chouans*, op. cit., p. 40.

⁵HUGO V., *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 249.

⁶Sur les peuples « trop vieux » et « trop jeunes », voir SIMON P.-J., *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, PUR, 2006, p. 157.

⁷HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire*, op. cit.

⁸75 % des Franciliens considèrent que les Bretons sont entêtés selon un sondage de 2007 (IFOP, « Les Bretons vus de Paris », op. cit.). Selon un autre sondage, effectué du 24 au 28 mai 1991 pour *Sélection du Reader's digest*, ce serait même le stéréotype régional le plus répandu en France.

⁹HUGO V., *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 233.

nous veut ? [...] Surdité terrible »¹. Absence de conscience, donc, aveuglement et surdité maintiennent ainsi des populations dans l'obscurantisme et la sauvagerie.

Des sauvages

« Pour tout le temps pendant lequel il nous est donné d'observer l'homme africain, nous le voyons dans l'état de sauvagerie et de barbarie, et aujourd'hui encore il est resté tel². » Cet état, le *white nigger* irlandais le partage avec « l'homme « l'homme africain » car « le Celte a beau être blanc, il est néanmoins un sauvage »³ ; il en va de même du Breton : pénétrer en Bretagne, c'est entrer « dans la vie sauvage »⁴, comme en Afrique : « ce pauvre village morbihannais », écrit Alphonse Daudet, « vous fait penser à quelque douar africain ; c'est le même air étouffé, vicié par le fumier qu'on entasse sur les seuils, la même familiarité entre bêtes et gens »⁵. Le sauvage breton paraît en outre aussi inintelligent que le « naturel « naturel du Cap de Bonne-Espérance »⁶ mais il est pire que l'anthropophage : « mon l'anthropophage : « mon frère écoutait tristement. Il me dit : “— J'ai été chez les sauvages de Madagascar qui s'entremangent, mais je les faisais rire à volonté. Ceux-ci sont plus durs” »⁷.

Les Bretons font, en effet, preuve d'un courage absurde : la chouannerie, notamment, fut, selon Hugo, « l'offre d'une immense bravoure ; sans calcul, sans stratégie, sans tactique, sans plan, sans but, sans chef, sans responsabilité »⁸. C'est que le Breton, « impétueux mais tendre », est « un émotif »⁹, comme le Nègre¹⁰ ou l'Irlandais « impulsif »¹¹. Il risque de sombrer dans l'excès, comme les Africains, qui « sont au plus haut degré exposés à subir l'influence du fanatisme »¹². Or, « la Bretagne bretonnante est foncièrement égalitaire [...]. Elle est susceptible de mouvements collectifs spontanés, que les démagogues utilisent et surexcitent »¹³. De même, l'Irlandais « s'imbibe avec avidité de la théorie de l'égalité, et avec une vraie ardeur celtique la pousse à l'excès »¹⁴.

Ni les Noirs, ni les *white niggers* irlandais, ni les Bretons ne paraissent rien comprendre à l'État, la discipline ni la loi. « Il ne semble pas qu'à aucune époque [la race celtique] ait eu d'aptitude pour la vie politique » écrit Ernest Renan en 1864¹⁵. Quant au « nègre », selon Hegel, il « représente l'homme naturel dans toute sa

¹HUGO V., *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 250.

²HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire*, op. cit.

³JACOBSON M.F., *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*, op. cit., p. 20.

⁴Maxime Du Camp dans FLAUBERT G., *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 18.

⁵DAUDET A., « Une visite à l'île de Houat », *Journal officiel*, 14 août 1876, p. 6394-6395.

⁶BALZAC H. de, *Les Chouans*, op. cit., p. 37.

⁷FEVAL P., *Châteaupauvre: voyage au dernier pays breton*, Nouv. éd., Paris, P. Ollendorff, 1895, p. 28.

⁸HUGO V., *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 251.

⁹GLANNDOUR M., *Kregin-mor*, Brest, Al Liamm, 1987, p. 77.

¹⁰SENGHOR L.S., *Négritude et humanisme*, op. cit., p. 24.

¹¹JACOBSON M.F., *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*, op. cit., p. 19.

¹²HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire*, op. cit.

¹³SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie Nationale, 1995, p. 197.

¹⁴JACOBSON M.F., *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*, op. cit., p. 49.

¹⁵RENAN E. « La poésie des races celtiques », *Revue des deux mondes*, 1^{er} février 1958, p. 257.

barbarie et son absence de discipline »¹. De même, « la race celtique en Bretagne [est] incapable de se discipliner elle-même, si bien qu'au moindre relâchement elle risque de tomber dans la brutalité et, disons le mot, dans l'anarchie »². C'est que « toute évocation de la loi provoque la paralysie morale de l'esprit celte »³ et que « la discipline sociale[...] reste toujours plaquée et ne devient jamais intérieure et consentie »⁴. Comment s'extraire d'une telle sauvagerie ?

Montrer patte blanche

En sortant de sa condition

Les Bretons ont été vivement critiqués pour leur soumission au clergé : « Il n'est pas de meilleurs chrétiens que cette crapule de Bretagne ; [...]C'est le nègre de la France, cher aux ensoutanés »⁵. La religion a cependant permis à certains d'eux de se hisser au-dessus de leur condition : « Quand l'enfant, l'adolescent d'hier revient comme prêtre en visite au foyer, ce n'est plus en fils ou en frère, c'est en supérieur »⁶. En Afrique, les missionnaires — dont beaucoup étaient bretons — enseignèrent aux Noirs qu'ils descendaient de Cham le maudit, mais permirent, au prix d'un véritable « dressage »⁷, à ceux « qu'il est convenu d'appeler improprement improprement “les évolués” »⁸ de s'élever à la dignité de prêtres et d'intégrer ainsi l'élite coloniale. Une autre façon de se hisser au-dessus de leur condition fut de participer aux guerres.

Le rôle historique des « tirailleurs sénégalais » sur les champs de bataille est connu : les « Dogues noirs de l'Empire », selon l'expression de Senghor⁹, se distinguèrent par leur courage, notamment lors de la Grande Guerre. Cela a valorisé l'image des Noirs dans les représentations sociales ; cependant, cela a également alimenté des stéréotypes racistes et dégénéré en victimisation :

Quantitativement, les régiments sénégalais n'ont pas eu plus de morts que les régiments corses, bretons, occitans. [...]Pourtant, la mémoire collective a retenu cette idée, parce que dans l'histoire de France, quand vous n'avez pas de place, vous prenez la place qu'il vous reste, celle des victimes de l'histoire¹⁰.

Les Bretons également ont fait preuve de courage sur les champs de bataille¹¹ et cultivé une forme de victimisation, exploitée politiquement¹². Cependant, une autre

¹HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire*, op. cit.

²SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, op. cit., p. 196 et 197.

³JACOBSON M.F., *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*, op. cit., p. 48.

⁴SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie nationale Éditions, 1995 [1^e éd. 1913], pages 196 et 197.

⁵TAILHADE L. et TORENT, « Le peuple noir : la Bretagne », op. cit., p. 2203.

⁶SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, op. cit., p. 251-252.

⁷NKONKO, « Le christianisme en Afrique : genèse et fonctions sociales », *Peuples noirs peuples africains*, 1985, n° 47, p. 18.

⁸DOMONT J.-M., *Élite noire*, Léopoldville, Impr. du Courrier d'Afrique, 1948, p. 15.

⁹« Prière de paix », SENGHOR L.S., *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 2006, p. 94.

¹⁰DRYEF Z., « Pascal Blanchard : Les Noirs de France ne sont pas des victimes », *Rue89*, 04/02/2012.

¹¹LECOADIC R., « La souffrance en chantant », G. DENIS (dir.), *Mémoire et trauma de la Grande guerre : Bretagne, Catalogne, Corse, Euskadi, Occitanie*, Rennes, TIR, 2010, p. 135-187.

¹²CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons : Tome 2, Des Lumières au XXI^e siècle*, op. cit., p. 415-418.

façon de sortir de sa condition, sans passer par la guerre dont il est la métaphore, est de pratiquer un sport à haut niveau.

Au prix d'un dressage du corps (et non de l'esprit comme pour entrer dans le clergé) mais sans risquer sa vie (comme en temps de guerre), le sport peut, en effet, permettre à une élite de s'ériger au-dessus de sa condition, symboliquement et, parfois, financièrement. Ce choix a été effectué avec succès par beaucoup de Noirs, notamment en athlétisme, où « les coureurs d'origine africaine détiennent tous les records du monde, sans exception »¹ et en football, un sport qui fit dans les colonies françaises d'Afrique une entrée « à peu près analogue à celle du christianisme : affaire de Blancs d'abord, de conversion ensuite »². Des Bretons se sont également fait remarquer en football mais là où ils se sont particulièrement distingués, c'est en vélo, un sport où Jean Robic, Louison Bobet ou Bernard Hinault ont donné des Bretons une image conforme au stéréotype : courageux et entêtés !

On peut donc, pour s'extraire des représentations dévalorisantes, tenter de sortir de sa condition par la religion, la guerre ou le sport. Mais on peut également élever la voix.

En s'exprimant

Le mouvement de la Négritude a été, dans les années 1930, l'occasion d'un bouillonnement contestataire mettant en cause les représentations des Noirs. « Constituée par l'ensemble des valeurs de la civilisation noire » selon Senghor, la Négritude n'est pour Césaire que « la conscience d'être noir, simple reconnaissance d'un fait qui implique acceptation, prise en charge de son destin, de son histoire et de sa culture »³. C'est donc un mouvement pluriel, dont la version senghorienne a été critiquée pour son essentialisme, notamment par Fanon⁴ ou, plus récemment, par le courant de la Créolité. En Bretagne également, des auteurs ont tenté d'inverser les stigmates par l'écriture ; il est frappant, d'ailleurs, de constater à quel point ils ont dépeint les Bretons dans les mêmes termes que les zéloteurs de la Négritude⁵. Toutefois, la Bretagne n'a pas engendré de Césaire ou de Fanon. Elle a produit, en revanche, de bons musiciens.

Pour les Noirs comme pour les Bretons (et bien sûr pour les *white niggers* irlandais), la musique a été un moyen d'expression populaire et de regain d'estime de soi. Vinrent d'abord le succès de Théodore Botrel, chansonnier en costume breton qui entonnait des chants folkloriques et des hymnes à la gloire de la France lors de la Première Guerre mondiale⁶, et de Joséphine Baker qui, vêtue d'un simple pagne de bananes, dansait sur un rythme de charleston dans les années 1920. Puis, la France découvrit la musique noire américaine : le jazz, d'abord, le *rhythm'n'blues* et la *soul* dans les années 1950, le *funk* dans les années 1960 et enfin le *rap* et le *hip hop* à partir des années 1980. Quant à la musique bretonne, elle ne perça véritablement qu'à partir des années 1970, lorsqu'Alan Stivell rencontra un grand succès et déclencha ainsi une vague bretonne, suivie d'une seconde vague

¹KAMIYA G., « Pourquoi les dieux du stade sont-ils noirs ? », *Courrier international*, 20/04/2000.

²AUGE M., « De l'histoire sociale à l'anthropologie religieuse », *Le débat*, 1982, vol. 2, n° 19, p. 67.

³DESAIVRE D., « Aime Césaire et Présence Africaine », *Europe*, 1998, vol. 76, n° 832-833, p. 160-169.

⁴FANON F., *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1971, p. 184-186.

⁵LECOADIC R., *L'identité bretonne*, Rennes, PUR, 1998, p. 146-149.

⁶BOTREL T., *Chants de bataille et de victoire : (1916-1919)*, Payot, 1920.

dans les années 1990. Cette impulsion musicale accompagne et nourrit l'élan revendicatif.

On date généralement l'apparition de la revendication bretonne de la fin des années 1890. Cependant, dans sa version contemporaine, elle apparaît dans les années 1960, avec la création de l'UDB, Union démocratique bretonne (un parti autonomiste de gauche toujours actif) et du FLB, Front de libération de la Bretagne (un mouvement indépendantiste clandestin, dont l'activité a cessé en 2000). Le succès de la vague musicale bretonne des années 1970 a stimulé ce mouvement politique ; toutefois, n'obtenant pas de succès décisif, il s'est essouffé et beaucoup de ses militants se sont reconvertis dans l'action culturelle. Le mouvement noir, en revanche, est bien plus récent : on peut dater son acte de naissance du 26 novembre 2005, lorsque plusieurs dizaines d'associations se sont fédérées au sein du Conseil représentatif des associations noires (Cran), avec pour objectif la lutte contre les discriminations, ainsi que la mémoire de l'esclavage et de la colonisation. En quelques années, ce mouvement a obtenu une audience médiatique jamais atteinte par le mouvement breton. Tous, cependant, ne souhaitent pas emprunter la voie de la revendication.

En s'assimilant

L'une des façons de s'assimiler consiste à se rendre invisible aux yeux du dominant. C'est ainsi que beaucoup de Noirs cherchent à s'éclaircir la peau à l'aide de substances chimiques. Plusieurs pays, dont la France, ont interdit les plus toxiques d'entre elles mais la pratique — douloureuse — continue¹. Un autre procédé consiste à se rendre inaudible. C'est ce que les Bretons ont fait en abandonnant leur langue et en s'efforçant de se débarrasser de leur accent, telle Hélène qui m'a confié avoir « tout fait pour essayer de changer [sa] voix »². Le rejet par un enfant de la langue, de l'accent et, plus globalement (comme cela s'est fait en Bretagne) du mode de vie de ses parents, n'est pas physiquement douloureux mais porte à conséquence. « Identité niée et négation de soi signifient l'intégration d'un conflit insoluble, élément d'une existence impossible, et structurent un univers de déchirements³. »

Ceci peut conduire à une perte d'humanité : l'aliénation. C'est un sujet de préoccupation commun aux auteurs noirs et bretons : selon Fanon, le Nègre aliéné « se place en pleine névrose situationnelle »⁴ et pour Philippe Carrer, en Bretagne, « nous sommes confrontés à une pathologie du narcissisme »⁵. Souvent, l'approche de l'aliénation par les auteurs bretons relève de la plainte : « À la fin, qui sommes-nous donc ? Des voyants ou des aveugles ? Des êtres libres ou de pitoyables aliénés⁶ ? » Tandis que chez Fanon, l'expression est combative :

¹M'BEMBA-NDOUMBA G., *Ces noirs qui se blanchissent la peau: la pratique du maquillage chez les Congolais*, Paris Budapest Torino, l'Harmattan, 2004.

²LECOADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 187.

³ÉLEGOËT F., « L'identité bretonne: Notes sur la production de l'identité négative », *Pluriel-Débat*, 1980, n° 24, p. 63.

⁴FANON F., *Peau noire, masques blancs*, op. cit., p. 73.

⁵CARRER P., *Ethnopsychiatrie en Bretagne: nouvelles études*, Spézet, Coop Breizh, 2011, p. 259.

⁶GRALL X., *Le Cheval couché*, Paris, Hachette, 1977, p. 158.

La véritable désaliénation du Noir implique une prise de conscience abrupte des réalités économiques et sociales . S'il y a complexe d'infériorité, c'est à la suite d'un double processus :

— économique d'abord ;

— par intériorisation ou, mieux, épidermisation de cette infériorité, ensuite¹.

On peut également s'assimiler en riant de soi. Ce serait un signe d'ouverture d'esprit. En réalité, la frontière est mince de l'autodérision à l'autodénigrement, ce « lot commun des colonisés »². Un tel type d'humour existe aux Antilles, il existe également en Bretagne depuis, au moins, les années 1950. Prolongeant, en quelque sorte, l'humour de Bécassine, les Bretons se dépeignent comme lourdauds, maladroits et frustes. La caricature peut parfois, être poussée à son paroxysme, en représentant les Bretonnes coiffées de rouleaux de papier hygiénique ou en donnant une image avilissante des Bretons³. Il s'agit là d'un humour ethnique auto-dégradant, analysé par S. Juni et B. Katz en termes de « pseudo-masochisme ». Il consiste selon eux, face à une tension intra-psychique forte, en une « manœuvre tactique de désarmement »⁴.

Conclusion

L'expression « nègre blanc » n'a pas été employée en tant que slogan par le mouvement breton comme elle l'a été par le mouvement québécois, sous la plume de Pierre Vallières⁵. Elle n'a pas non plus été régulièrement employée sous forme d'insulte à l'encontre des Bretons comme cela a pu être le cas pour les Irlandais immigrés aux États-Unis. En revanche, Bretons et Nègres ont souvent été comparés avec un même mépris au XIX^e et au début du XX^e siècle. Nous avons donc voulu rechercher, par-delà les évidentes dissemblances, d'éventuelles analogies entre des expériences vécues par des Noirs, des Irlandais et des Bretons. Or, force est de constater que nous en avons trouvé beaucoup. Le plus difficile n'a pas été de collecter ces analogies mais de laisser de côté les nombreux autres exemples qu'il eût été possible de mentionner. Quel sens donner, toutefois, à ces analogies ?

Il convient, pour répondre à cette question, de rappeler à quel point les expériences vécues par ces trois populations diffèrent. Les Noirs constituent un vaste ensemble de nations et de populations d'origine africaine qui ont, à différentes périodes, de gré ou de force, migré vers d'autres continents et s'y sont établis. Au cours des siècles passés, des millions d'entre eux ont subi l'esclavage et la déportation. Or, non seulement les Bretons n'ont jamais vécu une telle tragédie collective mais, du port de Nantes, beaucoup d'entre eux ont jadis participé aux traites négrières. Quand une domestique bretonnese plaint, en 1904, que « les maîtres [...] nous considèrent comme des esclaves », le mot « esclave » relève de la

¹FANON F., *Peau noire, masques blancs*, op. cit., p. 32.

²BERNABE J., P. CHAMOISEAU, et R. CONFIANT, *Eloge de la créolité*, traduit par M. B TALEB-KHYAR, Paris, Gallimard, 1993, p. 24.

³MICHEL, *Les Bretons sont tous des...*,

http://www.youtube.com/watch?v=UtMuZmPWBj4&feature=youtu&data_player, consulté le 18 mai 2012.

⁴JUNI S. et B. KATZ, « Self-effacing wit as a response to oppression: Dynamics in ethnic humor », *The Journal of General Psychology*, 2001, vol. 128, n° 2, p. 120.

⁵VALLIERES P., *Nègres blancs d'Amérique*, Québec, Parti pris.

métaphore¹. Quant aux Irlandais, ils ont subi une oppression raciale que les Bretons n'ont jamais connue :

Tout au long de plus grande partie du XVIII^e siècle, l'Irlande a été gouvernée par un arsenal législatif généralement appelé les *Penal laws*, les « lois pénales ». Selon les termes de ces lois, les catholiques ne pouvaient ni voter ni être élus au Parlement, ni exercer de responsabilités municipales, ni pratiquer la loi, ni exercer aucune responsabilité militaire ou de fonction publique, ni ouvrir une école, ni enseigner, ni être précepteurs, ni suivre des cours à l'université, ni envoyer leur leurs enfants dans des écoles étrangères².

Puis, l'Irlande a été frappée par une terrible famine que la Bretagne n'a, non plus, jamais connue :

De 1841 à 1851, la population irlandaise a décliné de huit millions à six millions et demi. Si l'on prend en considération la croissance de la population qui se serait normalement produite, il est probable que durant ces années un million de personnes sont mortes de faim ou des maladies générées par la faim, ou ne sont pas nées, et qu'un autre million et demi de personnes ont émigré³.

Enfin, une fois débarqués aux États-Unis, les Irlandais se sont trouvés dans une société où la couleur de la peau était importante pour déterminer la position sociale et où ils étaient consignés sinon à la race noire, du moins à une race intermédiaire, située socialement entre la race noire et la race blanche. Là encore, les Bretons n'ont pas connu cela : la société française n'est pas fondée sur la race et les Bretons n'ont pas eu à faire preuve de racisme pour s'intégrer⁴. (Quant à ceux qui ont migré aux États-Unis, bien moins nombreux et plus tardivement que les Irlandais, ils semblent avoir été bien accueillis⁵). Les Bretons ne sont donc pas des « nègres blancs ».

Que signifient, alors, les analogies que nous avons constatées ? Que, par-delà les différences de degré et de circonstances, nous avons affaire, dans les trois cas, à des populations minoritaires ; non pas numériquement mais sociologiquement. C'est-à-dire des populations dominées. La société bretonne ayant été absorbée par la France aux XV^e et XVI^e siècles, les spécificités linguistiques et culturelles de ses habitants (en grande majorité paysans) leur ont d'abord valu de passer pour des sauvages aux yeux d'une bourgeoisie française qui a ensuite découvert leur charme exotique⁶, avant de les assimiler. Un peu comme les Noirs, selon Césaire : « L'histoire des Nègres est un drame en trois épisodes. [Ils] furent d'abord asservis (des idiots et des brutes [...])... Puis on tourna vers eux un regard plus indulgent. On s'est dit : ils valent mieux que leur réputation. Enfin, on a essayé de les former. On les a assimilés⁷. »

¹Témoignage d'une bonne, *La Paroisse bretonne*, septembre 1904.

²IGNATIEV N., *How the Irish became white*, *op. cit.*, p. 40.

³*Ibid.*, p. 163.

⁴Ils sembleraient même être moins enclins au racisme que la moyenne française. Cf. RICHARD J.-L., *Le Front National en Bretagne occidentale*, Paris, Cevipof, 1999.

⁵DROAL C., « L'émigration bretonne aux États-Unis au vingtième siècle : des montagnes noires à New York 1920/1970 », avril 2003, p. 1-4.

⁶Cf. BERTHO C., « L'invention de la Bretagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 35, n° 1, p. 45-62.

⁷Césaire A., dans KESTELOOT L., *Anthologie négro-africaine: panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XXe siècle*, Gérard & Co., 1967, vol.129, p. 83.